

# LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

## BEAULIEU SUR OUDON





# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	Page 2
ÉTAT CIVIL	Page 3
MÉMO - INFOS MAIRIE	Pages 4 et 5
SÉANCES DE CONSEIL	Pages 6 et 7
TARIFS, SUBVENTIONS	Page 8
INVESTISSEMENTS 99	Pages 9 et 10
ORDURES MÉNAGÈRES	Page 11
BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	Page 12
DÉCHETTERIE	Page 13
FLEURISSEMENT	Page 14
TÉLÉTHON	Page 15
TOUR DE FRANCE	Page 16
ASSOCIATIONS	Pages 17 à 19
BEAULIEU AN L'AN 1899...	Page 20







# *LE MOT DU MAIRE*

*Une nouvelle année commence, une année pas tout à fait comme les autres, puisque il s'agit de l'an 2000.*

*Elle succède à une année qui aura marqué cette fin de siècle par des catastrophes naturelle et écologique durement ressenties par une grande partie de la population et affectant gravement l'environnement.*

*Fort heureusement notre région n'a été que très peu concernée par ces évènements et particulièrement notre commune qui aura connu tout au long de cette année passée, des évolutions importantes et des moments agréables.*

*De ces moments agréables, je ne citerai que la 24ème Fête de la Moisson qui organisée au cœur même du bourg a redonné à Beaulieu cet air d'antan si plaisant.*

*Je tiens à féliciter tous ceux qui ont participé à cette manifestation et principalement le Comité des Fêtes dont on salue le dynamisme.*

*Pour l'an 2000, je souhaite que Beaulieu poursuive son développement économique et social et que les projets inscrits aboutissent.*

*Sans augurer des manifestations qu'organiseront chacun des acteurs de la vie associative de la commune et auxquels j'adresse mes remerciements pour leur entier dévouement, l'année 2000 sera festive puisque Beaulieu aura le privilège de saluer le passage du Tour de France le 6 Juillet prochain.*

*J'adresse au nom du Conseil Municipal à toutes et à tous des vœux de bonne santé, de bonheur familial et de réussite professionnelle.*

*Bonne année*

*Joseph Rocher*





# ETAT – CIVIL

## \* NAISSANCES



<i>Benoît LION</i>	<i>Le Pommier</i>	<i>Le 8 Mai</i>
<i>Anthony MONTEBAULT</i>	<i>Le Petit Brassé</i>	<i>Le 25 Juin</i>
<i>Marine MEIGNAN</i>	<i>14 Rue de Bretagne</i>	<i>Le 22 Juillet</i>
<i>Altann JOUAULT</i>	<i>3 Rue de la Vigne</i>	<i>Le 24 Août</i>
<i>Lucile BOURGEOIS</i>	<i>Le Relais des Sables</i>	<i>Le 20 Septembre</i>
<i>Alice ROCHER</i>	<i>La Bouillère</i>	<i>Le 17 Décembre</i>

## \* MARIAGES \*



<i>Christophe HERMAGNE et Audrey THUMERELLE</i>	<i>Le 5 Juin</i>
---	------------------

## \* TRANSCRIPTION DE DECES \*



<i>Marcel CHRETIEN</i>	<i>12 Rue de Bretagne</i>	<i>Le 1er Avril</i>
<i>Bernard FROMONT</i>	<i>La Gaptière</i>	<i>Le 10 Décembre</i>





**V  
I  
E  
  
P  
R  
A  
T  
I  
Q  
U  
E**

**HORAIRES DE LA MAIRIE**

Du lundi au samedi de 9 H 00 à 12 H 00

*Fermeture le mercredi*

☎ : 02.43.02.11.40    📠 : 02.43.02.03.75

**HORAIRES AGENCE POSTALE**

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h  
Et de 16 h 15 à 16 h 45

*Fermeture le Mercredi après-midi*

📧 Levée du courrier à 16 h 45



Le Samedi matin de 10 h à 11 h 15

📧 Levée du courrier à 11 h 15

☎ : 02.43.02.11.30

**CRÉDIT AGRICOLE**

Permanence à la Mairie

Le Mardi de 16 h 15 à 16 h 45

**BIBLIOTHÈQUE**

Mercredi 14 h – 16 h

Samedi 10 h 30 – 12 h



## **CARTE D'IDENTITÉ**

*Délivrée par la Préfecture sous présentation à la Mairie des éléments suivants :*

- \* Livret de famille  
ou un extrait d'acte de naissance récent*
- \* 2 photos d'identité récentes*
- \* Venir en personne pour les signatures et les empreintes*
- \* Gratuit*
- \* Délai : 3 semaines*

## **PASSEPORT**

*Délivré par la Préfecture sous présentation à la Mairie des éléments suivants :*

- \* Livret de famille  
ou un extrait d'acte de naissance récent  
ou une carte d'identité en cours de validité*
- \* 2 photos d'identité récentes*
- \* 1 timbre fiscal d'une valeur de 400.00 F*
- \* Délai : 15 jours*

## **RECENSEMENT NATIONAL**

*Sont concernés tous les jeunes nés en 1984*

*Ils doivent se présenter à la Mairie ou se faire représenter par un de leur parent avec le livret de famille pendant le mois de leur anniversaire.*

**LE RECEPISSE A CONSERVER EST INDISPENSABLE POUR ÊTRE AUTORISÉ A SE PRÉSENTER A UN EXAMEN SCOLAIRE OU PASSER LE PERMIS DE CONDUIRE**



# RÉTROSPECTIVE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 7 Janvier :

- Révision des tarifs de la Salle des Fêtes, des loyers communaux
- Acceptation du devis de la Sté LOGI-CIA pour la mise à jour des logiciels informatique afin de préparer le passage à l'an 2000. Coût 6 771,69 F.
- Élaboration commission appel d'offres :

Président Monsieur ROCHER Joseph

Membre titulaire : Mr LION Roger

Membre titulaire : Mr BARRAIS Philippe

Membre titulaire : Mr HERMAGNE Victor

Suppléant : Mme HUCHEDE Chantal

Suppléant : Mme HIVERT Marie-Claude

Suppléant : Mr ROCHER Jean-Luc

## Séance du 25 Février :

- Installation à l'ancien Presbytère d'une antenne collective recevant CANAL+.
- Demande de subvention D.G.E. du Fonds Départemental de Solidarité Routière pour les travaux de rechargement de la V.C. de la Guéhardière.
- Vote des taux des 4 taxes , vote identique à l'année passée :

Taxe d'Habitation 15,95 %

Taxe Foncière sur le Bâti 23.39 %

Taxe Foncière sur le non Bâti 38.20 %

Taxe Professionnelle 12 %

## Séance du 29 Mars :

- Vote du Compte Administratif de la commune et du budget annexe assainissement
- Affectation des résultats de la commune et du budget annexe assainissement
- Vote des budgets primitifs commune et assainissement
- Accord du Conseil Municipal, pour la réalisation d'un prêt de 419 000,00 F au taux fixe de 4.90 % près du Crédit Foncier de France pour la construction du pavillon locatif

## Séance du 6 Mai :

- Mise à disposition d'une benne à ferraille par Mr BEAUSSIER pour un coût de 504,00 F HT
- Pour la restauration du lavoir, Mr DEVAUX du CAUE a proposé plusieurs formules, et l'estimation financière par Mr BARRE s'élève à 115 700,00 F; Une subvention va être demandée au Conseil Général et à la Région.

## Séance du 3 Juin :

- Plan d'eau Bougeard remis en eau et l'arrêté interdisant la baignade a été pris par le Maire.
- Reconduction de la subvention pour le Contrat Éducatif Local, soit 110 F X 27 enfants concernés = 2970 00 F. Et 4340 F d'avance de subvention pour le camp poney ( 310 F X 14).



### Séance du 24 Juin :

- Attribution du pavillon locatif à Mr et Mme MONTAIGU Régis à compter du 1er Juillet.
- Pour la dératisation le GDS propose une autre matière active le DIFETHIALONE. Le devis s'élève à 4 944,60 F TTC. Le Conseil DONNE son ACCORD.
- Concernant les ventes de parcelles de lotissement, le Conseil DÉCIDE de continuer d'appliquer le régime de la T.V.A.
- Accord vente de parcelle lot 18 à Mr DELLIERE et Melle LEGRAND.

### Séance du 2 Septembre :

- Nouveaux tarifs de la cantine : Enfant : 16.50 F – Adulte : 26 F – Personnes Agées : 33 F
- Accord pour l'aliénation d'une portion du chemin de la Lèzerie par la commune au profit des riverains Mr SORIN et Melle BARBOT dans la mesure où il n'y a eu aucune observation pendant la durée de l'enquête.

### Séance du 12 Octobre :

- Subvention à l'association Familles Rurales BEAULIEU-MONTJEAN pour le centre aéré du mois de Juillet : 23 enfants de Beaulieu de présents ce qui représente 273 journées à 10 F soit 2730,00 F.
- Accord vente de parcelle du lot 4 à Mr et Mme BASILEE.
- Accord vente de parcelle du lot 1 à Mr CHANTELOUP et Melle ANTOINE.
- Rebornage de la parcelle n°10, derrière les vestiaires pour 2 raisons : Le poteau électrique se situe dans la parcelle et garder un mètre sur la largeur près de l'entrée du terrain de football pour faciliter l'accès.

### Séance du 18 Novembre :

- Voir avec la D.D.E. pour l'étude d'un nouveau lotissement.
- La commission de sécurité a donné un avis défavorable à la salle des fêtes, la SOCOTEC doit se prononcer et elle contrôlera en même temps tous les bâtiments publics pour détecter la présence ou non d'amiante.
- La déchetterie cantonale sera créée à PORT-BRILLET et une plate forme pour BEAULIEU, MONTJEAN et ST CYR LE GRAVELAIS sera peut être créée.

### Séance du 20 Décembre :

- Programme de voirie 2000 : CR de Poilbouc, de la Couardièrre et de la Suchemallièrre pour 137 000,00 F H.T. et demande de la subvention D.G.E. (20% du HT.)
- Accord vente de la parcelle du lot 8 à Mr et Mme LEBEL
- Accord augmentation des tarifs de la salle des fêtes de 2% pour l'année 2000.





## TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Ces tarifs seront appliqués pour l'année 2000.

Vin d'honneur.....	205.00
Banquet.....	960.00
Mariage.....	1150.00
Baptême.....	540.00
Communion.....	690.00
Repas de famille avec cuisine.....	690.00
Soirée familiale pour les personnes de la commune.....	530.00
Buffet campagnard.....	690.00
Réunion d'information.....	345.00
Nuit de la St Sylvestre associations de la commune.....	730.00
Bal communal.....	885.00
Bal association extérieure.....	1345.00
Bal organisé par orchestre.....	2365.00
en cas d'annulation.....	1075.00
Après-midi de détente clubs communes extérieures.....	305.00
<b>Location de la petite salle annexe</b>	
Vin d'honneur.....	112.00
Réunion d'information.....	168.00
Repas, soirée.....	398.00

## SUBVENTIONS

Voici la liste des associations et organismes qui ont bénéficié d'une subvention en 1999.

Anciens prisonniers.....	150.00
Anciens combattants.....	150.00
A.P.E.I.....	200.00
U.C.C.Q.....	400.00
Association des parents d'élèves.....	1000.00
Chambre des Métiers.....	150.00
Centre Anticancéreux de RENNES.....	400.00
Prévention routière.....	150.00
Campagne contre la faim.....	150.00
A.D.M.R. de MERAL.....	1000.00
Étoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON.....	3600.00
F.D.G.P.C.....	936.88
Association familiale rurale BEAULIEU-MONTJEAN.....	2730.00
Secours catholique.....	300.00
Association Amis de la Bibliothèque.....	300.00
Lycée Horticole de BRUZ.....	200.00
MFREO ST BERTHVIN.....	400.00
Association scolaire BEAULIEU-MONTJEAN.....	2970.00



# INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 1999

Voici un récapitulatif des investissements engagés en 1999 en voirie, sur les bâtiments communaux et les acquisitions qui ont été faites. Les dépenses sont indiquées TTC.

## VOIRIE :

C.R. du Chardon	ESE SECHE.....
V.C. de la Guéhardière	ESE SECHE.....
Busage du C.R. De la Vigne	ESE VERON Louis.....

## ACQUISITION DE MATERIEL :

Armoire à rideaux	JPG .....3669.80
Plastifieuse	HUDSON .....2677.92
Magnétoscope école maternelle	CAMIF .....1158.97
Débroussaileuse	RUALT Dariel .....3600.00
Extincteur	AREOFEU .....1912.91
Projecteur Football	SYLVESTRE ELECTRICITE .....2852.19
Illuminations Noël	SEDI.....2038.14

## ABRI BUS :

Maçonnerie	GUIOULLIER .....5047.11
Charpente	LUTELLIER .....20815.56
Couverture	CHRETIEN.....6581.31
Maîtrise d'Œuvre	BARRE .....3063.24



## PLAN D'EAU :

Acquisition du terrain	BOUGEARD .....	146.415,47
Terrassement et aménagement	ESE VERON Louis .....	46.773,68

## CONSTRUCTION PAVILLON LOCATIF :

Dépenses TTC :		
Construction		449.822,66
Consignation citerne gaz	PRIMAGAZ	6.000,00
Acompte honoraires	SORIN & associés	29.419,23
Finition de branchement	CGE & EDF	8.215,82
Tranchée desserte téléphone	ELITEL	3.485,34
Acompte honoraires	D.D.E.	<u>1.085,67</u>
	TOTAL	498.028,72
Recettes :		
Prêt	CRÉDIT FONCIER	419.000,00
Remboursement de T.V.A.		<u>84.000,00</u>
	TOTAL	503.000,00



# ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères est maintenu tous les 15 jours en campagne.  
Un bref rappel du mode de fonctionnement et des lieux de dépôt est effectué pour les nouveaux habitants :

\* Les sacs doivent être déposés la veille au soir ou le matin avant 7 heures 30.

\* Les points de collecte sont les suivants :

- Aux Grandes Maisons
- Au bout du Chemin de Crottier
- A la Guéhardière
- Au bout du chemin de Coutances
- 150 mètres avant le carrefour de la Gabellière
- A la patte d'oie de la Peltrie

Mardi 11 Janvier

Mardi 8 Février

Mardi 7 Mars

Mardi 4 Avril

Mardi 2 Mai

Mardi 30 Mai

Mardi 13 Juin

Mardi 11 Juillet

Mardi 8 Août

Mardi 5 Septembre

Mardi 3 Octobre

Mardi 31 Octobre

Mardi 14 Novembre

Mardi 12 Décembre

Mardi 25 Janvier

Mardi 22 Février

Mardi 21 Mars

Mardi 18 Avril

Mardi 16 Mai

Mardi 27 Juin

Mardi 25 Juillet

Mardi 22 Août

Mardi 19 Septembre

Mardi 17 Octobre

Mardi 28 Novembre

Mardi 26 Décembre



# BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

## Le résultat cantonal

De novembre 1998 à novembre 1999, **590 tonnes de matériaux** ont été collectées sur onze communes du canton.

Le ratio cantonal moyen est de **54 kg/habitant/an**

### Les grosses erreurs de tri constatées :

*Les bouteilles plastiques d'huile, les sacs plastiques ne sont pas recyclables ( voir guide de tri et aide mémoire).*

*De même, tous les pots de yaourt, petits suisses, rillettes, margarines, etc... ne doivent pas être mis dans les conteneurs à bande jaune mais dans la poubelle traditionnelle.*

*Pour info :L'ensemble des déchets déposés dans les conteneurs est dirigé vers le centre de tri de Mézerolles à Changé pour y subir un second tri et un conditionnement en balles.*

*Ensuite les matériaux sont transportés vers les filières de recyclage pour fabriquer de nouveaux produits.*

## Le résultat communal

A Beaulieu sur oudon, **19,9 tonnes de déchets ménagers** ont été collectées sur le point recyclage, soit **52,5 kilo par habitant**, pour cette première année, réparti ainsi :

Verre	Emballages ménagers	Journaux/magazines	Total
33,3 kg	5,2 kg	13,9 kg	52,5 kg

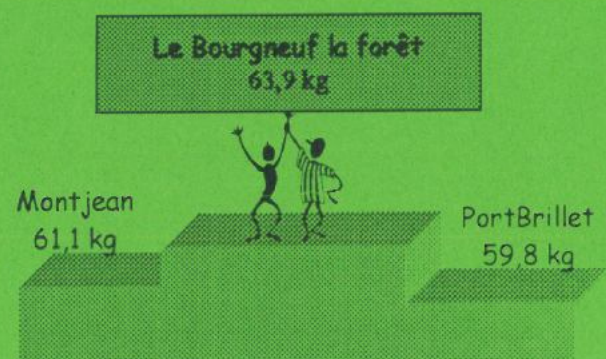
### Le podium

Sur les onze communes qui se sont lancées dans la collecte sélective, **Beaulieu se place au 6<sup>ème</sup> rang.**

La commune du Bourgneuf la Forêt se positionne en tête avec **63,9 kg/habitant.**

Ces résultats prouvent la mobilisation d'une partie des habitants de **Beaulieu**, dans cette opération.

**Il faut que le tri des déchets devienne un réflexe de chaque jour !**



## La collecte des ordures ménagères

Une diminution moyenne de **9 % du gisement ordures ménagères** est observée depuis janvier 1999. Pour Beaulieu, la **baisse est de 3,5 %.**



# DÉCHETTERIE

Le District du Pays de Loiron est en train d'étudier la création d'une déchetterie intercommunale.

Une seule déchetterie peut-être subventionnée par l'A.D.E.M.E (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), sur le canton de Loiron. C'est sur la commune de PORT-BRILLET que la déchetterie sera implantée. Ce choix est basé par sa centralisation.

Par contre, les communes de ST CYR LE GRAVELAIS, MONTJEAN et BEAULIEU SUR OUDON, sont situées en dehors du rayon d'attraction de la déchetterie, puisque l'A.D.E.M.E. a calculé que l'accès à une déchetterie doit être à moins de 10 mn en voiture.

Un point de regroupement, avec une déchetterie simplifiée sera donc créée pour ces 3 communes.

Vraisemblablement sur la route de LA GRAVELLE, sur la place de stockage de graviers de la D.D.E.

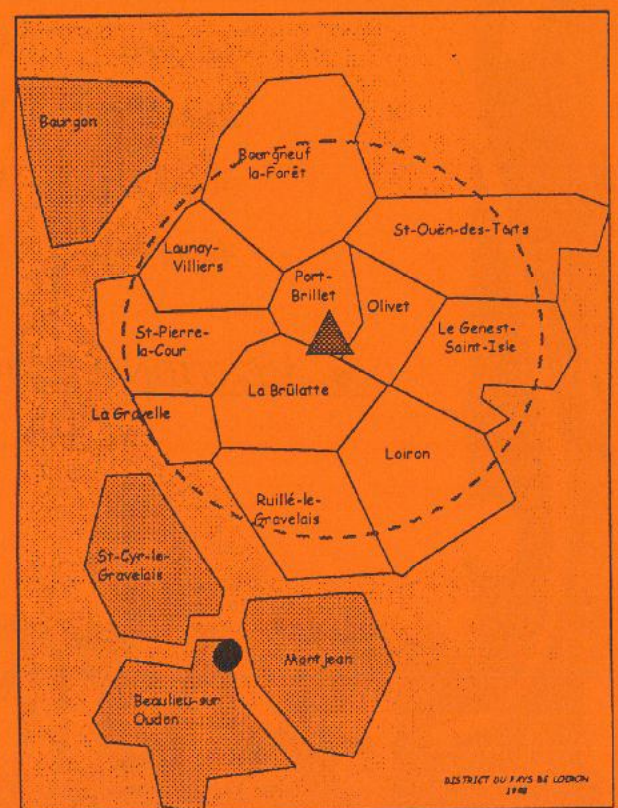
Les usagers pourront apporter au point de regroupement :

- ⇒ Les cartons
- ⇒ Les encombrants
- ⇒ Les gravats
- ⇒ Les déchets verts

*Une demande a été faite pour que sur la mini déchetterie un conteneur soit prévu pour les huiles de vidange.*

De plus à PORT-BRILLET seront également collectés en plus des 4 catégories ci-dessus :

- ⇒ Les batteries
- ⇒ Les déchets ménagers spéciaux
- ⇒ Les huiles





# FLEURISSEMENT

*Le jury composé de Mesdames BARRAIS Marie-Thérèse, BLIN Jean-  
nine et LENAIN Annick ont primées les personnes ci-dessous début  
juillet 1999 :*

## ☞ CATÉGORIE FENÊTRES ET BALCONS :

- 1er Prix : Melle FERRIER Claudine*  
*2èmes Prix : Mme ROBE Marie-Josèphe*  
*Et Mme BOISSEAU Monique*  
*4ème Prix : Mr et Mme ROBE Francis*

## ☞ CATÉGORIE MAISONS AVEC JARDIN :

- 1er Prix : Mr et Mme SIMON Victor*  
*2ème Prix : Mr et Mme FOUBERT Maurice*  
*3ème Prix : Mr et Mme ROUSSEAU Eugène*  
*4ème Prix : Mr et Mme BOISSEAU Auguste*

## ☞ MENTION PARTICULIÈRE :

*L'Épi d'Or*



# TÉLÉTHON

Toutes les activités des années passées ont été reconduites les 4 et 5 décembre grâce à la participation du comité des fêtes, de l'étoile sportive et des écoles :

\* Le Samedi 4 Décembre : A la Maison de la Moisson, vente de sapins de Noël, de pots de miels et de diverses décorations.

\* Le Dimanche 5 Décembre : Au terrain de football, vente de crêpes pendant les matchs .

Parallèlement à la vente de crêpes, l'organisation cantonale a préparé 2 lâchers de ballons. Ces lâchers ont eu lieu l'après-midi au terrain de football, par un temps magnifique et pour le plus grand bonheur des enfants.

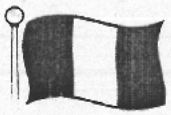
Des nouvelles nous sont parvenues de certains de ces ballons qui dès le lendemain à 9 heures étaient retrouvés par un agriculteur de NERE en Charente Maritime. D'autres ont été également retrouvés à BEAULIEU SOUS BRESSUIRE dans les Deux-Sèvres .

Pour terminer voici un bilan financier des gains collectés grâce à vous :

Plus de 10 000,00 francs pour notre commune et 39 328,00 francs pour le canton.







# TOUR DE FRANCE A BEAULIEU SUR OUDON LE JEUDI 6 JUILLET 2000

Pour la première fois, les coureurs traverseront notre commune, lors de la 6ème étape VITRÉ – TOURS.

Le départ des coureurs sera donné à Vitré à 12 h 15, ils entreront sur notre commune par la CD 142 (Route du Pertre), puis se dirigeront vers la CD 156 (Route de la Houillère), traverseront le carrefour du Bourg du Chemin et emprunteront la route des Loges pour regagner COSSE LE VIVIEN . Le passage de la caravane publicitaire aura lieu approximativement vers 12 h 22, suivi des coureurs environ 1 heure après.

Alors réservez votre date !





# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## CLUB DES RETROUVAILLES :

Une nouvelle année commence, à toutes et à tous au nom du Club, nous vous adressons nos vœux.

Comme chaque année nous récapitulons les activités de l'année 1999 :

- ♦ 14 Janvier Réunion du bureau pour décider les dates
- ♦ 19 Janvier Réunion à La Brûlatte
- ♦ 16 Février Galette des Rois à St Pierre la Cour
- ♦ 28 Février Repas offert par le C.C.A.S et le Comité des Fêtes
- ♦ 4 Mars Jour de crêpes
- ♦ 18 Mars Assemblée Générale et élections
- ♦ 22 Mars Réunion Générale Départementale à Bonchamps
- ♦ 1er Avril Concours de belote communal
- ♦ 21 Avril Buffet Campagnard à St Pierre la Cour
- ♦ 7 Mai Voyage du Club aux Floralties de Nantes
- ♦ 16 Juin Journée de l'Amitié à St Berthevin
- ♦ 19 Juillet Voyage au Port du Havre
- ♦ 29 Juillet Le Club s'est réuni pour faire petits bouquets et guirlandes de blé pour la fête de la moisson
- ♦ 30 Sept Repas du Club préparé par Chantal HUCHEDÉ dont une participation est demandée aux adhérents
- ♦ 11 Octobre Concours de belote cantonal organisé par les aînés



## A.P.E. BEAULIEU SUR OUDON :

**U**ne année s'achève, une autre arrive avec un nouveau millénaire;  
A cette occasion, l'association vous offre une bonne et heureuse  
année.

L'effectif des enfants reste stable.

Voici un rappel des dates à retenir pour cette nouvelle année :

12 & 13 février : Concours de belote 11 Mars : Soirée loto, avec de nombreux lots 18 Novembre : Soirée Périgord 15 & 17 Décembre : Arbre de Noël des enfants
---

Venez nombreux participer à ces manifestations, cela nous aide à financer quelques sorties pour les enfants.

Le Bureau,

## ÉTOILE SPORTIVE :

**P**our la saison 99-2000 l'E.S. BEAULIEU a engagé 2 équipes seniors.

L'équipe A est en 2e Division et l'équipe B en 3e Division.

L'effectif reste stable en seniors.

Pour les jeunes, nous sommes en association avec Ruillé le Gravelais, et pour les années à venir nous aurions besoin de bénévoles pour les encadrer. Les membres du bureau se tiennent à votre disposition

pour tous renseignements. (Mr PAILLARD Louis, Président :

02.43.02.16.54 ou Mr CORNEE Hervé, Secrétaire : 02.43.02.48.59)

Par ailleurs, l'Etoile Sportive a renouvelée se vente de crêpes le Dimanche 5 décembre au profit du Téléthon.

Dates à retenir : 4 mars : Soirée choucroute 12 Juin : Tournoi de foot 28-29 Octobre : Concours de belote
--



## A.D.M.R. de MERAL :

**L'**aide aux familles : un des services de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ; Une famille c'est du travail  
Une famille, c'est fragile ...

\* Le « service famille » peut vous satisfaire, par l'intervention de professionnels qualifiés, à votre domicile, soit pour quelques heures, soit par demi-journées.

\* L'aide aux familles, c'est un métier.

Les intervenants de l'ADMR peuvent être :

- des aides ménagères qui ont une mission matérielle (repassage, ménage, repas ...)
- des travailleuses familiales qui interviennent auprès des familles avec de jeunes enfants. Par leur formation elles apportent un plus :
  - Un rôle éducatif auprès des enfants (soins, devoirs, jeux, surveillance ...)
  - Un soutien moral au niveau de la cellule familiale
  - Un rôle de relation tout en assurant les tâches quotidiennes

Elles aident matériellement et moralement dans le cas de

- grossesse, maternité, chômage ...
- fatigue
- famille nombreuse
- handicap physique ou mental d'un parent ou d'un enfant
- maladie, hospitalisation
- accompagnement en fin de vie.

Des aides financières sont possibles par la CAF, la MSA, la CPAM, le Département... suivant la situation et le besoin de la famille.

Toutefois une participation reste à la charge de la famille.

Il est également possible de s'équiper d'une télé-assistance, avec un médaillon petit et léger qui se porte autour du cou. Pas besoin de décrocher son téléphone, vous appuyer sur le médaillon et vous êtes aussitôt en relation avec une centrale qui peut vous porter le secours qu'il vous faut 24h/24 et 7 jours/7.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des responsables bénévoles, proche de votre domicile :

Mme BARRAIS : 02.43.98.99.78

Mme ROUSSEAU : 02.43.98.83.03

Mme VIOT : 02.43.02.11.32



# Beaulieu-sur-Oudon en l'an 1899 ...

Pour le passage à l'an 2000, je vous invite à un bref retour en l'an 1899 à Beaulieu-sur-Oudon. Cette année là, le registre d'état civil nous indique que Monsieur Louis Lasnier, Maire de Beaulieu-sur-Oudon a enregistré 16 Naissances, célébré 7 mariages et constaté 14 décès.

Notre commune possède toujours ses recueils administratifs et en feuilletant celui de 1899 voici quelques informations que l'on peut y trouver :

Les communes avaient déjà des contingents à verser à l'état, notamment le contingent de la grande et de la moyenne vicinalité. Ainsi notre commune devait à l'état 2.134,35 francs pour ses chemins dits de grande communication.

Les citoyens devaient déjà s'acquitter de certaines taxes dont les plaques de contrôle à apposer sur les vélocipèdes à compter du 1er mai 1899 et on apprend qu'à défaut le doublement de cette taxe serait demandé.

Du côté de l'agriculture, des primes existaient déjà; le ministre de l'agriculture, primait la culture du lin et du chanvre pourvu que la surface soit de plus de 8 ares. Primes qui pourraient atteindre 2.500.000,00 francs et primées au prorata des surfaces ensemencées; subvention au hannetonnage, subvention qui était versée selon le nombre d'insectes détruits. Il y avait également des obligations, celle de procéder à l'échenillage et à la destruction du gui et du chardon ; celle de soumettre à une commission les chevaux, les juments, les mulets et les mules, susceptibles d'être réquisitionnés pour le service de l'armée ; celle de faire contrôler les locomobiles à vapeur employées au battages des grains et autres travaux agricoles. On apprend également qu'un concours international d'animaux reproducteurs étrangers et français des espèces bovines, ovine, porcine et animaux domestique s'est tenu à Paris du 21 juin au 2 juillet 1900, à l'occasion de l'exposition universelle de 1900 et que les maires sont priés de publier cet avis au son de la caisse au moins une fois par mois jusqu'à février 1900.

Le préfet a également tenu à faire appliquer dès le 1er janvier 1900, la réglementation en vigueur dans l'industrie en 1892 qui interdit aux enfants de moins de 16 ans de travailler plus de 10 heures par jour et aux ouvriers de 16 à 18 ans de travailler plus de 60 heures par semaine et pas plus de 11 heures par jour.

Une dernière note, plus légère du préfet, qui, cette année là a également encouragé les communes à célébrer la fête nationale du 14 juillet et à cette occasion a autorisé les débits de boisson, les salles de danse et les cercles à rester ouverts pendant toute la nuit du 14 au 15 juillet 1899.

